

Synergy Acquisition Corp.

CNSX : QMP



05 déc. 2013 11h34 HE

Synergy vend son intérêt dans la propriété Detour Trend North à Ditem Exploration

MONTREAL, QUÉBEC--(Marketwired - 5 déc. 2013) - Synergy Acquisition Corp. (la "Société") (CNSX:QMP) a le plaisir d'annoncer la signature d'une convention de vente avec Ditem Exploration pour la propriété Detour Trend North (la "Propriété"). La Propriété est composé de deux blocs totalisant 261 claims miniers couvrant 13 800 hectares.

En vertu de la convention de vente et sujet aux autorisations règlementaires, Ditem acquiert 100% des droits et intérêts de la Société dans la propriété Detour Trend North en émettant 6 000 000 d'actions ordinaires de Ditem à la Société .

De plus, Ditem octroie à Synergy une redevance de 1,0 % (NSR) du Produit Net d'Affinage. Ditem aura l'option de racheter de Synergy la moitié (0.5 %) de la redevance pour une considération monétaire de 500 000 \$ payable à Synergy.

Modalités de la convention de vente

En vertu de l'accord, afin d'acquérir un intérêt de 100% dans la Propriété, Ditem effectuera l'émission d'actions suivantes :

Période	Actions
Suite à l'approbation du TSX V	6 000 000
Total	6 000 000

A propos de Synergy

Synergy mise sur l'excellent potentiel minéral du Québec pour faire la découverte de nouveaux gisements de classe mondiale. Synergy, est le partenaire idéal pour les sociétés d'exploration ainsi que pour les sociétés de capital de démarrage à la recherche de projets qualifiés de mérite. Synergy entend conclure des ententes en ce qui concerne ses propriétés. La direction examine

actuellement d'autres opportunités de croissance parmi son portfolio de propriétés minières nouvellement acquises afin d'accroître la valeur de l'avoir des actionnaires à court terme.

Ce communiqué de presse renferme certains énoncés prospectifs qui comprennent des éléments de risque et d'incertitude et nul ne peut garantir que ces énoncés se révéleront exacts. Il s'ensuit que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés par de tels énoncés. Ces risques et incertitudes sont décrits dans le rapport annuel et lors de dépôts par la Société auprès des autorités réglementaires.

Ni la Bourse CNSX, ni son fournisseur de services de réglementation n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Renseignements

Stéphane Leblanc
Président et chef de la direction
(418) 717-2553
slconcept@hotmail.com